

Nationalrat

Conseil national

Consiglio nazionale

Cussegl naziunal



Commission des institutions
politiques
CH-3003 Berne

www.parlement.ch
spk.cip@parl.admin.ch

À l'attention des gouvernements
cantonaux

Le 12 septembre 2022

19.415 n. lv. pa. Arslan. Donner la parole aux jeunes. Le droit de vote dès 16 ans est un premier pas dans la vie politique active
Ouverture de la procédure de consultation

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames, et Messieurs,

Le 1^{er} septembre 2022, la Commission des institutions politiques du Conseil national a chargé son secrétariat de lancer une consultation sur l'avant-projet relatif à l'objet cité en titre auprès des cantons, des partis politiques, des associations faîtières des communes, des villes et des régions de montagne qui œuvrent au niveau national, des associations faîtières de l'économie ainsi qu'auprès d'autres milieux concernés.

Le délai de réponse est fixé au **16 décembre 2022**.

L'initiative parlementaire vise à modifier la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) de manière à supprimer la discrimination que subissent les ressortissantes et les ressortissants suisses en cas de regroupement des membres de leur famille originaires d'un pays tiers par rapport aux citoyennes et aux citoyens des États membres de l'UE ou de l'AELE.

Veuillez trouver ci-joint l'avant-projet assorti du rapport explicatif. Les documents relatifs à la consultation sont aussi disponibles aux adresses suivantes :

- <https://www.parlament.ch/fr/organe/commissions/commissions-thematiques/commissions-cip/rapports-consultations-cip/consultation-cip-19-415>
- <https://www.fedlex.admin.ch/fr/consultation-procedures/ongoing#Parl>.



Dans le cadre de cette procédure, les Services du Parlement collaborent avec l'Office fédéral de la justice. Conformément à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand; RS 151.3), nous nous efforçons de publier des documents accessibles à tous. Aussi nous saurions-vous gré de nous faire parvenir votre avis sous forme électronique (prière de joindre une version Word en plus d'une version PDF), dans le délai imparti, à l'adresse suivante :

cornelia.perler@bj.admin.ch

M. Karl-Marc Wyss (tél. 058 469 08 32), de l'Office fédéral de la justice, et Mme Anne Benoit (tél. 058 322 97 76), du secrétariat de la Commission des institutions politiques, se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à la présente, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Marco Romano
Président de la commission

Annexes :

- Avant-projet mis en consultation et rapport explicatif (d, f, i)
- Liste des destinataires de la consultation (d, f, i)